

FRANCE

**M
E
H
S
I
D
E
R
I
E
S**

HAUT-RHIN



**ASCAR RIEDISHEIM
ORGANISE**

**Samedi 31 mai et
Dimanche 1^{er} juin 2025**

50^è

**MARCHE
DE LA
BICHE**

MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

5 km (parcours ludique) - 12 km – 20 km

Départ : Ecole Bartholdi

Partenaires de la FFSP



Membre de la FFSP n°F0001 - Visa FFSP : 2025 68 91 J

Internet : <http://www.ffsp.fr> - E-mail : contact@ffsp.fr - [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique
par arrêté n°012156 du 02 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ :** Groupe Scolaire Bartholdi
5 rue du Révérend Père Musslin
68400 RIEDISHEIM
- Horaires :** Départ de 7h à 14h pour le 12 km et jusqu'à 15h pour le 5 km
Départ de 7h à 13h pour le 20 km
Retour pour 17h00
- Parcours :** La MARCHÉ DE LA BICHE est une randonnée pédestre, sans difficultés particulières. Des circuits de 5 km, 12 km et de 20 km sont proposés. Ouverte à tous, les enfants de moins 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour
- Préinscriptions :** Avant le 26 mai 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels
- Inscriptions :** M. Pierre HAMMERER – 2 rue Edouard Thierry 68400 RIEDISHEIM.
Tél. 06 71 55 78 43 - pf.hammerer@orange.fr
- Récompenses :** Diplômes aux plus jeunes.
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** **Réduire nos déchets :** pas de gobelets jetables aux postes de ravitaillement.
Possibilité de restauration aux postes 2, 3 et à l'arrivée.
Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle.



- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer un feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus

- Secourisme :** Premiers secours : par les soins de l'association – 06 71 55 78 43.
Urgences : 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal